

### D2025-225

### Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



#### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
  - par mail à procedure@autorite-transports.fr

### Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

# **DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km**

## Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration			
Nom de l'entreprise	Comuto Pro		
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU		
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés		
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)		

Liaison déclarée			
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées: Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés Diminution de temps de parcours d'au moins 10% Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés			
Origine <sup>2</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Aix-en-Provence – Krypton Avenue de l'Arc de Meyran 13100, Aix-en-Provence 43.511004, 5.44747		
Destination <sup>3</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Le Pontet - Le lac 9 Avenue Charles de Gaulle 84130 Le Pontet 43.960626, 4.855937		
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n°1		
Temps de parcours (en heures et minutes)	Environ 01h00m		
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n°2		

autorite-transports.fr 2 / 4

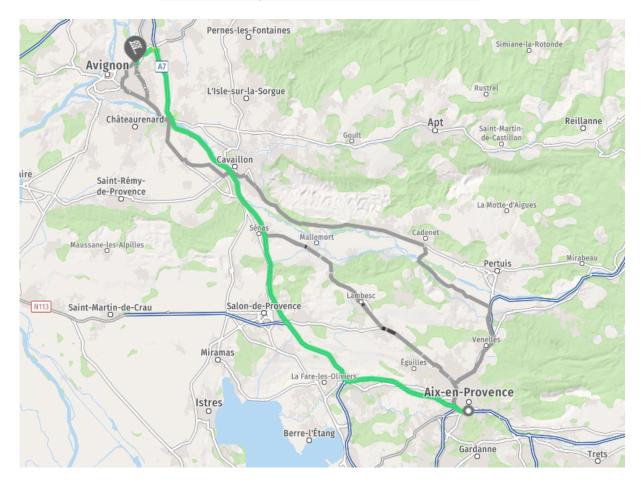
<sup>1 «</sup> Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État ».

<sup>2</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée.

<sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée.

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Aix-en-Provence<>Le Pontet



# Pièce jointe n°2 : Quotidiens de passage

# Avignon <> Aix-en-Provence

Aix-en-Provence > Avignon	Quotidien	Quotidien
Aix-en-Provence   Départ Parking relais Krypton, Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence	10:30	14:05
Avignon   Arrivée	11:30	15:05
9 Avenue Charles de Gaulle, 84130 Le Pontet		
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places	1 car 58 places

Avignon > Aix-en-Provence	Quotidien	Quotidien
Avignon   Départ	13:20	21:05
9 Avenue Charles de Gaulle, 84130 Le Pontet	15.20	21.05
Aix-en-Provence   Arrivée	14:20 22:05	
Parking relais Krypton, Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence		
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places	1 car 58 places